



LE LIEN DE CLAIR LOGIS

N° 1 – Janvier 2018



MEILLEURS VŒUX !

Les Voisins de Clair Logis vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2018 !



ACTUALITÉS

Votre association est née ! « L'association des propriétaires et résidents des quartiers Clair Logis 1 et 2 » ou « les voisins de Clair Logis », association loi 1901, a été déclarée en Préfecture le 23 août 2017.

L'annonce est parue au Journal Officiel le 2 septembre 2017.



ADHÉSIONS

En septembre de l'année dernière, les membres du bureau sont allés à la rencontre des 120 foyers Clair Logis 1 et 2 pour proposer d'adhérer à l'association. Un bulletin a pu également être déposé dans votre boîte aux lettres.

A ce jour, nous sommes heureux de pouvoir compter exactement 60 membres !

Si vous souhaitez nous rejoindre, il n'est pas trop tard ! Contactez-nous !



DERNIÈRE MINUTE !

Si vous êtes intéressés par l'achat groupé et subventionné par Bordeaux Métropole d'un broyeur à végétaux faites-vous connaître en envoyant un courriel à l'association !



NOUS CONTACTER

Pour les plus « connectés » d'entre vous, vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse suivante :

contact@lesvoisinsdeclairlogis.fr

ou bien glisser vos suggestions dans l'une des ces boîtes aux lettres : **32, rue Jean Mermoz** et/ou **16, rue de la Concorde**.

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais. Un site internet est également en cours de construction !

Qui sommes-nous ?

C'est peut-être dans l'article paru dans le **Tempo numéro 38 d'octobre-novembre 2017** que vous avez pris connaissance de l'existence de l'association ? Depuis, ses membres se réunissent régulièrement pour se structurer et traiter les sujets du quotidien du quartier.

Aujourd'hui, chaque membre œuvre dans une ou plusieurs commissions ambitieuses :

Histoire et Patrimoine

La commission a pour tâche de collecter documents d'archives et témoignages vivants sur la construction du quartier Clair Logis. **Si vous pensez pouvoir nous apporter de la matière, n'hésitez pas à nous contacter !**

Sauvegarde du quartier

L'ambition est de créer une veille vis-à-vis des transformations urbanistiques que le quartier connaît et se faire le relais de nos inquiétudes auprès de la Mairie.

Circulation/ Voirie

Là encore, nous souhaitons créer un relais auprès de la Ville de Cenon ou de la Métropole et faire part collectivement de nos suggestions et remarques pour améliorer la sécurité et les usages dans les rues du quartier.

Place du quartier

Clair Logis dispose d'une place de quartier, propriété de la Ville de Cenon, à l'angle des rues Jean Mermoz et Georges Guynemer. La commission travaille à des propositions d'aménagement pour qu'elle demeure un espace public.

Comité des fêtes

Le comité a pour objet de mettre en place plusieurs événements festifs et collectifs afin de faire vivre de manière conviviale l'association, le quartier et ses habitants, sans pour autant empêcher les manifestations individuelles de fêtes des voisins.

La photo du mois



Sur le chantier, dans les années 50.



LE LIEN DE CLAIR LOGIS

Une aventure humaine

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'agglomération bordelaise est confrontée à une grave crise du logement. La situation combine à la fois une pénurie de logements (déficit estimé à 10 000 logements en 1946) et un parc immobilier existant de mauvaise qualité, parfois même insalubre.

Les jeunes couples, avec ou sans enfants, sont souvent contraints de cohabiter avec leurs parents.

A Cenon et Floirac, un groupe de jeunes hommes refuse la fatalité et décide de prendre les "choses en mains" en s'inspirant des nombreuses expériences d'auto-construction. Ils sont ouvriers, employés, artisans et fonctionnaires et vont mutualiser leurs forces en créant, en janvier 1950, l'association d'HLM Clair-Logis Ouvrier de Floirac-Cenon. Le terrain du Cornier, sur la bordure sud de Cenon est repéré. Il semble présenter de nombreux avantages pour l'établissement d'une cité-jardin. Ainsi, il est "incliné en pente douce vers le sud-ouest et l'écoulement des eaux de pluie y est facile. Sa fertilité était attestée par la qualité des produits des jardins qui s'y trouvaient"*.

Reste à trouver des fonds et une organisation pour mener à bien la construction des maisons. L'aventure ne faisait que commencer. A suivre...

** Etude sur l'association d'Accession à la propriété - 1953
Illustrations issues de la collection privée d'une habitante du quartier.*



Mise en abîme.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jérôme PEROCHEAU, *Président*
Laurent PERADON, *Vice-Président*
Marjorie CARVEL, *Trésorière*
Jérôme BIZOUARD, *Vice-Trésorier*
Agnès LOTH, *Secrétaire*
Romain DECREUX, *Vice-Secrétaire*
Jean-Pierre DELAS, *Membre du bureau*
Martine BILLET
Francine GUERDO
Aurélien KAYSER
Stéphanie LACOURARIE
Dominique QUEVEDO
Bruno RASO
Claude TOUZOT

Nous restons à votre disposition.

Communauté

Le 9 janvier dernier, une petite délégation de l'association Les voisins de Clair Logis a rencontré M. Egron, Maire de Cenon ainsi que Mme Attrait (adjoindue à la Vie associative) et M. Cian Kara (adjoindue à l'urbanisme).

Après avoir présenté notre nouvelle association, nous avons fait part au Maire de notre souhait d'aménager la place au croisement des rues Guynemer et Mermoz. Cet aménagement (plantations, petits mobiliers urbains...) se ferait en relation avec la Ville.

Le Maire est favorable à ce projet "participatif" entre la Ville et l'association. Nous travaillerons en 2018 à un programme que nous soumettrons à la prochaine Assemblée générale. Le Maire s'est engagé à financer dès cette année ce projet.

Le second sujet évoqué concerne l'urbanisation aux abords de Clair Logis 1 et 2 et ses conséquences sur la qualité de vie, l'environnement, la circulation et le stationnement. Le Maire a dit intervenir auprès des promoteurs dans le cadre très contraignant du Plan Local d'Urbanisme.

Sur les prochains travaux (entre les rues René Cassagne et la Concorde), il s'est engagé à organiser une réunion d'information réunissant promoteur et habitants directement concernés.